

Des élèves du collège de Trun positifs au Covid : « le protocole a été appliqué »

Des collégiens de Trun (Orne) ont été, ce week-end, dépistés positifs au Covid-19. Certains craignent un cluster, le principal affirme que le protocole a été strictement respecté.



Le principal du collège André-Malraux de Trun (Orne) affirme que le protocole de l'Éducation nationale, qui a évolué depuis l'an dernier, a été appliqué, alors que plusieurs élèves ont été dépistés positifs au Covid-19.

Ce lundi 20 septembre 2021, Le Journal de l'Orne été informé que des élèves du collège André-Malraux de Trun (Orne) auraient été dépistés positifs au Covid-19.

[Rentrée scolaire : une nouvelle classe et de nouveaux profs dans ce collège de Trun](#)

Une source, qui souhaite rester anonyme, évoque le séjour d'intégration des sixièmes, qui s'est tenu à Lion-sur-Mer (Calvados) de mercredi 15 à vendredi 17 septembre, et craint un cluster, alors que les cours ont bien eu lieu ce lundi :

On a toutes les raisons de penser qu'il y en a d'autres... On se demande comment ça a été géré.

-

Un nouveau protocole pour la rentrée 2021

Le principal de l'établissement, Johnny Mathieu, a confirmé ces cas positifs, sans donner plus d'explications :

Les informations ont été transmises aux autorités compétentes ; nous n'avons pas le droit de communiquer dessus. On travaille en lien avec la plateforme académique, elle-même en lien avec l'Agence régionale de santé.

-

S'il ne peut « donner d'éléments sur l'origine » de ces cas, il certifie néanmoins que « le protocole strict a été appliqué à la lettre ».

[Justice. Sous stupéfiants, il est flashé à 103 km/h au lieu de 50 km/h, près d'Argentan](#)

Rappelons que ce protocole, qui évolue en fonction de la situation sanitaire, n'est plus le même que l'an passé. En effet, si les classes devaient, auparavant, fermer dès le premier cas positif, et les élèves être isolés pendant 7 jours, ce n'est plus le cas aujourd'hui dans les collèges et lycées. C'est ce dernier qu'aurait appliqué le collège.

Trois catégories d'élèves

Voici les grandes lignes actuelles pour les cas contacts, précisées par le ministère de l'Éducation nationale (retrouvez le protocole détaillé dans l'image ci-dessous) :

- Les élèves non vaccinés, qui présentent un risque élevé, doivent être placés en quarantaine obligatoire de 7 jours, à compter du dernier contact à risque ; un premier test doit être réalisé immédiatement, puis un second 7 jours plus tard. Si le premier est négatif, la quarantaine est poursuivie jusqu'à la réalisation du deuxième ; si ce dernier est négatif, l'élève peut retourner en cours sur attestation.

- Les élèves vaccinés (risque modéré), doivent d'abord fournir une attestation sur l'honneur sans délai et réaliser, comme les premiers, les deux tests de dépistage.

- Les élèves qui ont eu le Covid-19 il y a plus de 2 mois, qui présentent donc un risque négligeable, poursuivent leurs cours en présentiel.

- Enfin, si l'un des tests est positif, l'élève devient un cas confirmé et doit être isolé au minimum 10 jours et jusqu'à 48 h après disparition de la fièvre.



Le protocole de la rentrée de septembre 2021 pour les collèges et les lycées en cas de cas contacts et de cas confirmés.